

Création d'une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) à Milizac-Guipronvel



Pour en savoir plus
sur le projet

Une MAS, c'est quoi ?

Une Maison d'Accueil Spécialisées (MAS) accueille et accompagne des **adultes en situation de handicap** ne pouvant pas réaliser seul les actes de la vie quotidienne et ayant besoin d'une aide humaine et technique permanente, proche et individualisée. Elle assure un **accompagnement à la vie quotidienne et à la vie sociale** adapté aux besoins et au projet de vie individualisé des personnes accompagnées.

Pour qui ?

L'établissement s'adressera à des personnes en situation de handicap bénéficiant d'une orientation en MAS dont une partie des places sera destinée aux personnes avec polyhandicap et aux personnes avec Troubles du Spectre Autistique (TSA). Une priorité est donnée à l'admission de jeunes de 20 ans et plus sous amendement Creton, c'est-à-dire des jeunes majeurs actuellement en Institut Médico-Éducatif (IME), faute de place dans le secteur adulte.

Quel fonctionnement ?



Il s'agira d'un **établissement mono site de 56 places** d'hébergement permanent (50), temporaire (3) et modulaire (3) ainsi que **5 places « hors les murs »**.

Il fonctionnera **24h/24, 365j/365, en appui d'une équipe pluridisciplinaire** représentant environ **70 équivalents temps plein** composée :

- De **professionnels accompagnants, socio-éducatifs** : aide-soignant, accompagnant éducatif et social (AES), éducateur spécialisé, maîtresse de maison, etc.
- De **professionnels médicaux, de rééducation** : médecin, psychiatre, infirmière, psychologue, neuropsychologue, ergothérapeute, kinésithérapeute, psychomotricien, éducateur sportif, etc.
- De **professionnels administratifs, techniques et logistiques**.

Quelle localisation ?

L'établissement sera implanté sur la commune de Milizac-Guipronvel (rue de l'Arcoat, quartier Penlan). Cette localisation permet une proximité immédiate avec la métropole Bretonne favorisant l'accessibilité aux services essentiels de santé (CHU, etc.) ainsi qu'aux professionnels y travaillant.

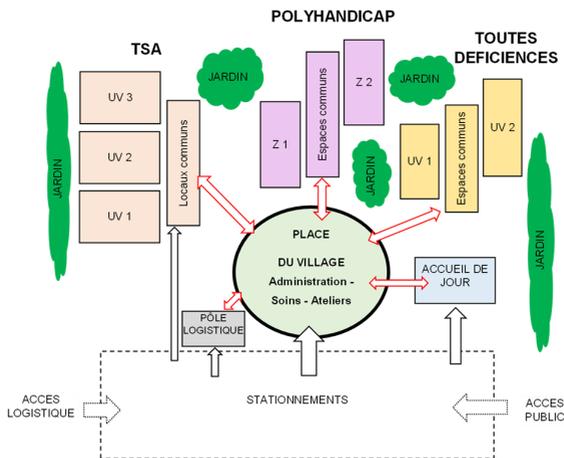
En appui du dynamisme et de l'expansion de la commune, le projet est pensé en

proximité immédiate permettant ainsi un accès à la vie sociale et aux liens avec la population (proximité de zones d'habitation, chemins de promenade, etc.).



Quelle architecture ?

- Un établissement de **plain-pied** ;
- Un **espace central** de type agora ou « place de village » regroupant des pôles (accueil/administration, soins et de rééducation, espaces d'activités) ;
- Des **espaces de vie distincts** pour chaque type de handicap accueillis, eux-mêmes agencés en fonction des spécificités du type de handicap ;
- Des **espaces extérieurs spécifiques** par unité de vie ;
- Des **accès directs** pour les 3 unités de vie TSA et l'accueil de jour ;
- Une configuration générale en **interaction avec l'environnement** le favorisant l' de la commune.



L'Association Hospitalière de Bretagne en quelques mots

Créée en 1993, nous sommes une association **privée à but non lucratif**, développe des **compétences au service de la personne et de son parcours**, dans les domaines :

- De la santé mentale,
- De l'addictologie,
- Du handicap,
- Des soins et de l'accompagnement de la personne âgée,
- De la prévention, de la réadaptation et de la réinsertion

... dans une **dynamique partenariale et territoriale**.



Présents sur les départements des **Côtes d'Armor, du Morbihan et du Finistère**, nos **14 établissements et services** sanitaires, sociaux et médico-sociaux répartis sur **25 sites**, répondent aux besoins des personnes en situation de souffrance, de fragilité ou de handicap, **tout au long de la vie** : de l'enfance au grand âge.



Rue de l'Argoat, Quartier Penlan
29290 MILIZAC-GUIPRONVEL

www.ahbretagne.com

